

Être bénévole à la Résidence Retraite du Cinéma et du Spectacle

Pourquoi ?

- Pour donner un peu de temps, partager, écouter, accompagner.
- Votre présence complète celle des familles et du personnel.

Ce que fait un bénévole

- Accompagner un résident pour une promenade ou une activité.
- Discuter, lire, chanter, jouer, écouter.
- Participer à la vie sociale de la maison.

Jamais de soins ni de repas : ces actes relèvent du personnel.

Ce que la résidence vous apporte

- Un accueil et une présentation du lieu.
- Des temps d'échanges avec l'équipe d'animation.
- Des activités choisies selon vos envies et disponibilités.

Les règles simples

- Respect et bienveillance envers tous.
- Confidentialité absolue.
- Prévenir en cas d'absence.
- Avoir une assurance responsabilité civile.

Ensemble

- Chaque bénévole contribue à faire vivre une maison de confiance, d'écoute et de lien.
- « Donner un peu de temps, c'est offrir beaucoup de vie. »**